

 <b>Centre Hospitalier Universitaire de Nice</b> UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR	<b>DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES</b>	<b>CIMIEZ</b>		<b>1 page</b>
	<b>NOTE D'INFORMATION</b>	Création	MàJ	Vérification
		05/02/2018		05/02/2018
		Approbation	Diffusion	Application
<b>INFORMATION COMMUNICATION</b>	Elaboration : François GAYTTE	05/02/2018	13/02/2018	Jusqu'au 31/03/2018

## ETUDES PROMOTIONNELLES

### ECOLE D'INFIRMIERS ANESTHESISTES

SCOLARITE : OCTOBRE 2018 / SEPTEMBRE 2020

### NOMBRE DE PRISES EN CHARGE : 2

Pour les agents contractuels, la prise en charge des études promotionnelles est conditionnée à une intégration à l'issue de la scolarité dans le statut de la fonction publique hospitalière avec mise en stage.

Les agents intéressés et remplissant les conditions précisées au bas de cette note sont invités :

1° - à faire acte de candidature au concours auprès de :

**L'ECOLE D'INFIRMIERS ANESTHESISTES  
FONDATION BELLET  
10, avenue BANCO – 06300 NICE  
(04.92.03.21.20)**

**AVANT LE 31 MARS 2018**

2° - et à **solliciter par mail** le bénéfice des Etudes Promotionnelles, en retirant l'imprimé d'inscription auprès de la :

**DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES  
ESPACE CONCOURS  
HOPITAL DE CIMIEZ  
Mail : [drh-concours@chu-nice.fr](mailto:drh-concours@chu-nice.fr)**

**AVANT LE 31 MARS 2018**

Les prises en charge pourront être accordées, dans la limite des possibilités budgétaires, en contrepartie d'un contrat « d'engagement de servir » auprès d'un établissement public de santé, d'une durée de 60 mois.

*Pour rappel, l'intégration à l'école peut se faire de 2 façons :*

- *Par voie de concours pour les candidats IDE justifiant de 2 années d'exercice en équivalent temps plein au 1<sup>er</sup> janvier 2018*
- *Par sélection sur dossier et entretien pour les candidats remplissant l'une des conditions suivantes :*
  - o *Diplôme d'Etat de Sages-femmes ;*
  - o *Diplôme d'Etat Infirmier et d'un diplôme reconnu au grade de Master ;*
  - o *3<sup>e</sup> année du deuxième cycle des études médicales validée ;*

*Pour l'intégration sur dossier, **une seule place est accordée.***

La Directrice Adjointe des Ressources  
Humaines

Pauline ROBINEAU